

LES “ESPACES PARTAGÉS” DES RUES TAISSON ET BEAUTEVILLE SONT INAUGURÉS

Action n° 20. Ce mardi 3 juillet, Max Roustan, maire d'Alès, a inauguré la nouvelle configuration des deux artères traversant le cœur de ville du nord au sud. Les aménagements réalisés donnent la priorité aux piétons, sans bannir les automobiles.

L'action n°20 des États généraux du cœur de ville d'Alès avait pour but, après concertation avec les commerçants, de requalifier les rues Taisson et Beauteville afin de redonner la priorité aux piétons, tout en continuant d'autoriser la circulation des véhicules.

Après quatre mois de travaux, les aménagements transformant ces deux artères en “espaces partagés” ont été inaugurés par la municipalité le 3 juillet.



Max Roustan, maire d'Alès, a inauguré la nouvelle configuration des rues Taisson et Beauteville mardi 3 juillet, en présence d'élus, de commerçants et d'usagers du centre-ville.

Qu'est-ce qu'un "espace partagé" ?

Un "espace partagé" est à mi-chemin entre une aire piétonne et une voie de circulation classique.

Tous les usagers du centre-ville peuvent l'emprunter — automobilistes, piétons, livreurs, cyclistes —, mais doivent faire preuve d'une cohabitation totale : dans ces zones dépourvues de trottoirs, les piétons peuvent prendre toute la largeur de la rue et sont prioritaires sur tous les autres véhicules, y compris les vélos qui, eux, peuvent circuler dans les deux sens.

Pour sécuriser ces rues, la vitesse est limitée à 20 km/h et des plateaux surélevés incitent les automobilistes à garder le pied sur le frein. Des bandes de résine décoratives, un système de pavage et une signalisation au sol de couleur bleue délimitent les zones d'"espaces partagés" alésiens.

« Une bonne solution pour le cœur de ville »

Didier Marty, commerçant de la rue Taisson

Debutés le 21 février, les travaux de la rue Taisson ont duré 9 semaines (avec 10 jours d'intempéries) pour une livraison le 24 avril. Mise en chantier dans la foulée, la rue Beauteville a été rouverte à la circulation le 21 juin.

De la place de la Mairie à la place Gabriel Péri, les 400 mètres traversant le cœur de ville d'Alès du nord au sud sont désormais requalifiés : cette action permet de valoriser le potentiel commercial des artères en donnant plus d'espace et une nouvelle esthétique mettant les magasins à leur avantage.

C'est aussi un plus pour faire ses courses de manière plus agréable. « *Nous sommes tous heureux d'avoir ce type d'aménagement réalisé, a témoigné Didier Marty, gérant des boutiques L'Épatant et Pause café dans la rue Taisson. Cet "espace partagé" engage les gens à emprunter la rue et donne plus de convivialité. Ne pas bannir purement et simplement les voitures est également une bonne chose car elles permettent de créer du mouvement à l'artère. C'est en fait un très bon compromis et, je pense, une bonne solution pour le cœur de ville.* »

A lire aussi